

SCDP-240122

UNIVERSITÉ DE MONCTON

SOUS-COMITÉ DE LA PLANIFICATION

Le 22 janvier 2024

par l'entremise de Microsoft Teams

PRÉSENCES

Roy, Gilles – VRER, président	U de M	Cormier Marianne, doyenne	Moncton
Benoit, Dany – Dir. général – Formation continue	Moncton	LeBlanc Roy, Sophie - DGGSEÉ, volet rétention	Moncton U de M
Boudreau, Annie Hélène – Professeure	Shippagan	Prud'homme, Denis - Recteur	Moncton
Boudreau, Yannick – Personne étud.	Moncton	Thibault, Jean-François, doyen	

ABSENCES

Dumas, Wisseberthe – Personne étud.	Edmundston	Surette, Céline - Professeure	Moncton
-------------------------------------	------------	-------------------------------	---------

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président Gilles Roy souhaite la bienvenue aux membres du comité à cette première rencontre du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 31.

2. CORRESPONDANCE

Le Comité n'a reçu aucune correspondance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-SCDP-240122

Jean-François Thibault, appuyé par Sophie LeBlanc Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU SCDP-231211

R : 02-SCDP-240122

Marianne Cormier apporte la modification suivante au procès-verbal :

6.2 ~~Le CES en éducation~~ **Le corps professoral du programme d'orientation**, la doyenne de la FSÉ ...

Sophie LeBlanc Roy, appuyée par Marianne Cormier propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que modifié ».

Vote sur R : 02

unanime

ADOPTÉ

5. RECOMMANDATIONS – ÉVALUATION EXTERNE DES PROGRAMMES SUIVANTS :

5.1 Maîtrise en orientation et Maîtrise ès arts en orientation

La visite de l'équipe d'évaluation, composée de Louis Cournoyer (UQÀM) et Simon Viviers (Université Laval), a eu lieu les 10 février et 10 mars 2023 par Teams. Le rapport d'évaluation a été remis le 1^{er} juin 2023. Le CES en éducation, la doyenne de la FSÉ ainsi que le doyen de la FESR ont soumis leur rétroaction au rapport de l'équipe d'évaluation les 15 et 18 septembre (3 rapports), le 18 septembre et le 28 août 2023 respectivement. L'avis du VRER est daté du 27 septembre 2023.

Ce point a été traité à la réunion du 11 décembre 2023 et a été reporté à cette réunion-ci en raison du nombre de questions sur les décisions proposées. Le VRER a rencontré Elizabeth Dawes et Marianne Cormier pour réviser les décisions et propose les décisions modifiées aux membres.

On propose des modifications en profondeur aux programmes afin d'attirer une plus grande clientèle.

Commentaires du Comité quant aux programmes

- Nombre faible d'inscriptions ces dernières années.
- Nombre élevé de crédits aux programmes : 66 crédits. On doit suivre un cours dans six domaines énumérés, en plus des 66 crédits exigés.
- Nombre élevé de 18 crédits comme prérequis aux programmes.
- L'équipe d'évaluation note que le plan de cours ainsi que la bibliographie devraient être mise à jour, car certains concepts ne sont plus enseignés depuis plusieurs années.
- Désignation d'une personne pour accompagner le personnel enseignant de la discipline avec la mise en oeuvre des décisions.

R : 03-SCDP-240122

Jean-François Thibault, appuyée par Annie Hélène Boudreau, propose :

« Que les recommandations suivantes soient adoptées ».

Recommandation 1

Que le CES différencie clairement les objectifs et les contenus des deux programmes afin d'offrir une formation professionnelle avec stage, d'une part, et une formation en recherche avec thèse, d'autre part.

- a) Que le CES modifie la maîtrise en orientation afin de la transformer en maîtrise professionnelle en orientation de 45 crédits (33 cr. de cours et 12 cr. de stage, sans cours de recherche et sans mémoire) et que cet exercice se fasse en collaboration avec les districts scolaires et le Ministère de l'éducation et du développement de la petite enfance (MÉDPE).
- b) : Que le CES modifie la maîtrise ès arts en orientation afin de la transformer en programme de recherche de 36 crédits (21 cr. de thèse, 6 cr. de cours de méthodologie et 9 cr. de cours à option ORCO).

Recommandation 2

Que le CES modifie les conditions particulières d'admission en réduisant à 6 crédits au maximum les cours prérequis et en précisant les domaines spécifiques selon le programme.

Recommandation 3

Dans le cadre d'une approche par programme, que le CES valorise le profil des compétences du programme par une association plus étroite avec les contenus des cours en élaborant des résultats d'apprentissage par cours et par programme.

Recommandation 4

Que le CES assure la mise à jour des plans de cours et y intègre des contenus portant sur la santé mentale et les interventions auprès de populations plus vulnérables (ex. les populations immigrantes) ainsi que les recherches scientifiques en orientation.

Recommandation 5

Que le CES voit à la médiatisation des cours ORCO une fois que l'exercice de réduire le nombre de crédits offerts et d'arrimer les contenus de cours avec le profil des compétences sera réalisé afin que les programmes puissent s'offrir en ligne.

Recommandation 6

Que les membres du programme favorisent la recherche partenariale pour renforcer les liens avec le milieu de pratique en orientation au Nouveau-Brunswick.

Recommandation 7

Que le vice-doyen et président du CES supervise l'équipe pour la mise en oeuvre des décisions du sous-comité de planification relatives aux programmes.

5.2 Suivi CCJ-221011 – Baccalauréat en gestion de l'information

Le CCJ demande un examen du dossier à la suite des commentaires émis par ses membres. Le Comité du BGI a soumis sa réaction aux commentaires du CCJ le 25 janvier 2023. Afin que les membres du SCDP puisse prendre connaissance du dossier dans son entier, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle reçue.

7. PROCHAINE RÉUNION : le 4 mars 2024 à 8 h 30

8. CLÔTURE

La séance est levée à 9 h 47.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion